

## Demande de bourse de collège 2018 / 2019 INFORMATION AUX FAMILLES

collège  
Desaix

Hautes-Pyrénées  
académie  
Toulouse  
éducation  
nationale

La Principale  
Ordonnatrice  
des recettes et des dépenses

Service Intendance

Affaire suivie par  
Sonia MANAS  
Téléphone  
05.31.74.31.00  
Télécopie  
05.62.93.46.17  
Courriel

0650031f@ac-toulouse.fr

Adresse  
Collège Desaix  
28 bis rue Desaix  
65000 Tarbes



La campagne des bourses du collège 2018 / 2019 est ouverte.

Dès à présent, un simulateur accessible depuis [www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.

Afin de m'assurer que chaque famille a bien eu connaissance de cette ouverture, je vous demande de compléter la **fiche intendance bourse et demi-pension 2018 / 2019** ci-jointe, de fournir **un relevé d'identité bancaire** (RIB) et de m'en faire retour pour le **lundi 17 septembre 2018** en les déposant dans la boîte aux lettres intendance.

➤➤ La demande de bourse en ligne est généralisée à tous les collèges publics.

Pour cela, les parents d'élèves devront se connecter au portail Scolarité-Services du **3 septembre 2018 au 18 octobre 2018**.

Vous pourrez ainsi :

1. faire une demande pour chaque enfant scolarisé dans le même collège,
2. récupérer vos données fiscales sans joindre de pièces justificatives,
3. connaître une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Pour accéder au portail Scolarité-Services, deux possibilités :

- Se connecter avec FranceConnect : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou idn.laposte.fr ou mobileconnectetmoi.fr.  
Plus simple et plus fiable, vos informations fiscales sont plus précises, directement transmises au collège, et vous n'avez aucune information complémentaire à fournir.
- Se connecter avec votre compte Éducation nationale (ATEN) fourni par le collège.

➤➤ Si vous ne pouvez pas effectuer la demande par internet, merci de passer à l'intendance pour retirer un dossier papier.

Ce dossier devra être ramené au plus tard le **vendredi 05 octobre 2018** à l'intendance.

**Tout dossier incomplet ou déposé hors délai entraînera le rejet de la demande de bourse.**

Aucune photocopie ne sera faite dans l'établissement.

**L'établissement vous fournira un accusé de réception du dépôt de dossier complet.**

La Principale



Pascale GINESTET-CANDEHORE